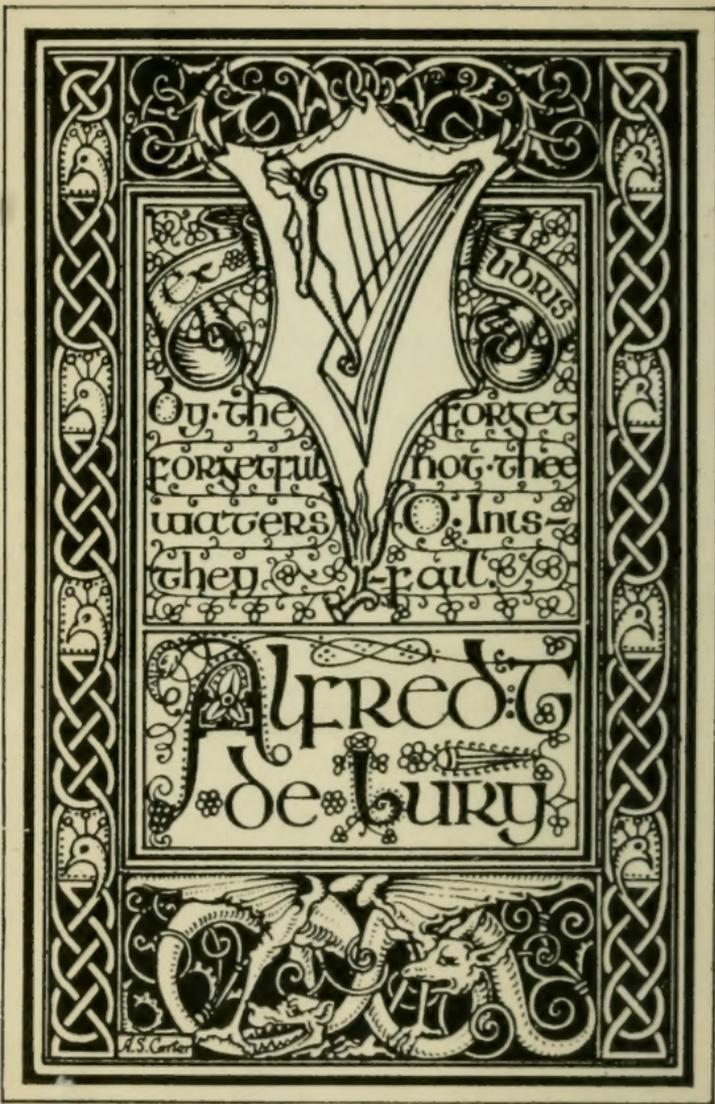


PQ  
1590  
A2  
1920



Oy. the  
FORGETFUL  
waters  
then

FORGET  
not. the  
O. Ins-  
ful.

Alfred: G  
de Bury

A.S. Carter





Digitized by the Internet Archive  
in 2009 with funding from  
University of Ottawa





# POÉSIES



LA BIBLIOTHEQUE PRECIEUSE

---

FRANÇOIS VILLON

---

POÉSIES

---

PRÉFACE  
DE  
CH. M. DES GRANGES

---

LIBRAIRIE GRÜND  
60, Rue Mazarine, 60  
PARIS

11

PQ

1590

A2

1920

650297

29.1.57

## PRÉFACE

## FRANÇOIS VILLON (1431 - ?)

BIOGRAPHIE. — *François des Loges, ou de Montcorbier, né d'un père bourbonnais et d'une mère angevine, en 1431, à Paris, fut adopté par Guillaume de Villon (1), chapelain de Saint-Benoist. L'enfant prit le nom de son « plus que père », et fit de bonnes études, quoi qu'il en dise (Hélas ! si j'eusse étudié, Au temps de ma jeunesse folle !...).* Il suivit les cours de la Faculté des arts (2), pour devenir clerc ; et il était maître ès arts en 1452, à vingt et un ans. Gaston Paris pense avec raison que ses remords doivent s'appliquer à la période qui suivit sa réception comme maître. Alors il se fit inscrire soit à la Faculté de théologie, soit à la Faculté de décret (de droit canon).

A cette époque, les étudiants de l'Université étaient en perpétuels conflits avec la justice royale. Villon dut prendre part à plusieurs émeutes entre 1451 et 1454. Il nous dit, dans son Grand Testament (strophe 78), qu'il avait écrit un Roman du Pet-au-Diable, récit d'une équipée burlesque ; il aida ses camarades à décrocher

---

(1) La prononciation *Villon*, s'impose à cause des rimes telles que *escouvillon*, *billon*, etc...

(2) La Faculté des *arts* correspondait à peu près à notre Faculté des *lettres* : maître ès arts était l'équivalent de licencié ès lettres.

des enseignes, à voler des marchandises aux étalages. Bref, il devint un de ces étudiants facétieux et fripons, un spirituel et dangereux vagabond, plus connu dans les tavernes qu'à l'Université. On publie parfois à la suite des œuvres de Villon, un petit poème intitulé : les Repues franches de François Villon et de ses compagnons ; une repue franche, c'est un repas qui ne coûte rien ; on prend tripes chez la tripière, pain chez le boulanger, rôti chez le rôtiisseur ; mais jamais cette pièce n'a été considérée comme authentique. Pour que Villon soit devenu le héros de ce code burlesque du vol, il faut sans doute qu'il ait laissé une triste réputation.

En 1455, le 5 juin, Villon se prend de querelle avec un prêtre, Philippe Sermoise, et le tue. Il s'enfuit, puis sollicite sa grâce, et l'obtient : des lettres de rémission lui sont accordées en juin 1456. On ne sait où il avait vécu pendant cet exil volontaire. — Rentré à Paris, il se remet sans doute à fréquenter une société équivoque ; et il descend d'un degré, il se fait complice de voleurs de profession ; il prend part à un vol par effraction au collège de Navarre, avec deux bandits, Colin de Cayeux et Gui Tabarie. C'est alors, dit-on, qu'il aurait composé son Petit Testament, au début duquel il annonce son départ pour Angers où il veut aller voir son oncle. Il part. Le vol est découvert (1457) ; Tabarie le dénonce comme un de ses complices. On ne sait guère ce que devient Villon pendant les années 1457-1461 : il aurait été reçu par Charles d'Orléans au château de Blois, et on le signale en Bourbonnais. Puis il semble s'être affilié à une bande de brigands, les Coquillards, dans le jargon

desquels il a écrit plusieurs pièces d'une interprétation douteuse. Un beau jour, il se fait prendre : en 1461, on retrouve Villon en prison, à Meun-sur-Loire ; il y a été enfermé à la requête de l'évêque d'Orléans, Thibault d'Assigny. Colin de Cayeux a été pendu ; Villon redoute le même sort. Heureusement pour lui, Louis XI, récemment sacré, passe par Meun et le délivre.

C'est cette même année 1461, « en l'an trentième de son âge », que Villon écrit son Grand Testament. Il paraît tout à fait amendé ; il exprime des sentiments de honte et de repentance. Mais, en 1462, il est au Châtelet, et condamné à être pendu. Il écrit alors son admirable Ballade des pendus (Frères humains qui après nous vivez... il est encore délivré, le 5 janvier 1463, et banni pour dix ans de la ville de Paris.

A partir de 1463, on perd toute trace de Villon. Rabelais nous dit que « maître François Villon, sur ses vieux jours, se retira à Saint-Maixent en Poictou, sous la faveur d'un homme de bien, abbé dudit lieu. Là, pour donner passe-temps au peuple, entreprit faire jouer la Passion en gestes et langage poictevin (1) ». On ne sait en quelle année il mourut. La première édition de ses œuvres, à Paris, est de 1489.

LE PETIT TESTAMENT. — Ce poème de quarante strophes porte aussi le titre de *lais* (2). C'était un genre à la mode, assez analogue au *congé*. On connaît les

(1) RABELAIS, liv. IV, 13.

(2) *Lais* ou *legs* : la forme *lais* est la meilleure. Le mot se rattache au verbe *laisier* et non à *léguer*. D'ailleurs la prononciation correcte du mot *legs* est *lai*.

congés de Jean Bodel et d'Adam de la Halle ; les testaments de Jean de Meun et de Jean de Regnier (1432).

Villon va partir pour Angers ; il n'est pas certain du retour. Aussi va-t-il faire son testament. Il lègue à Guillaume de Villon, son père adoptif, son bruit, c'est-à-dire sa renommée ; à celle qu'il aimait et qui le dédaigne, son cœur ; à divers personnages, les enseignes célèbres du quartier ; à Jean Trouvé, boucher, le Mouton, le Bœuf couronné et la Vache ; au chevalier du guet, le Heaume ; aux archers de nuit la Lanterne ; à maître Jacques Regnier, la Pomme de Pin (enseigne d'un cabaret, ce qui semble indiquer que Regnier y séjournait plus que de raison) ; il lègue de l'argent à trois petits enfants tout nus, Pauvres orphelins dépourvus, dont il donne les noms : or, ce sont trois abominables usuriers ; différents objets, gants, bonnets, chausses, diamants, à des amis réels ou imaginaires ; à Robert Valée ses braies (caleçons) qui sont en gages au cabaret des Trumelières ; à son barbier les rognures de ses cheveux ; à son savetier, ses vieux souliers, etc. Suivent quelques lais figurés ou allégoriques, à des chanoines, à des compagnons de misère, aux curés de Paris, aux moines.

Bien qu'on trouve beaucoup d'esprit et surtout, ça et là, de jolis traits de réalisme dans le Petit Testament, cette œuvre n'aurait pas assuré à Villon la célébrité ; elle le laisserait confondu dans la masse des poètes de second ordre.

LE GRAND TESTAMENT. — Ici, bien que le cadre général soit analogue, la composition est plus complexe. Le poème a cent soixante-treize strophes. De plus Villon

y a inséré de nombreuses ballades, dont quelques-unes, selon G. Paris, ont été écrites bien avant 1461, et que le poète a eu l'heureuse idée d'enchâsser à la meilleure place ; on peut croire même qu'il a souvent dirigé ou fait dévier son développement de manière à amener la ballade qu'il tenait à ne point perdre. — Les strophes 1 à 70 forment une première partie, dans laquelle Villon parle de son emprisonnement, de sa jeunesse dissipée, de la fuite du temps, de la mort qui n'épargne personne ; — ici se trouvent (après la strophe 41) la Ballade des dames du temps jadis (refrain : Mais où sont les neiges d'antan !), la Ballade des seigneurs du temps jadis (refrain : Mais où est le preux Charlemagne !). Il revient (strophe 42) à la brièveté de la jeunesse, et fait parler la Belle heaulmière qui regrette sa beauté passée ; il plaint lui-même le temps de ses amours. — A la strophe 70, Villon commence à tester ; c'est la seconde partie, formant comme un poème séparé. — Les legs du Grand Testament sont moins burlesques que ceux du Petit, mais sont encore souvent ironiques : à Guillaume de Villon il lègue sa librairie (bibliothèque) ; aux frères mendiants, une oie, dont il donne les os aux malades des hôpitaux : à Jean le Loup, voleur, un chien pour attraper les canards dans les fossés de Paris et un manteau pour les cacher ; des armes, à un moine querelleur ; à sa mère, il lègue une ballade à Notre-Dame, etc. — Mais l'intérêt du Grand Testament n'est pas dans ces legs, dont les allusions sont obscures, et ont perdu presque toute leur saveur ; il est dans les réflexions morales amenées par quelques-uns de ces legs. Ainsi (strophe

149) Villon se représente au charnier du cimetière des Innocents et revient au thème de la mort ; il y revient encore dans les dernières strophes, quand il donne des instructions pour son enterrement (strophes 163-173). Une dernière ballade sert de conclusion.

ORIGINALITÉ DE VILLON. — Il est exagéré de dire que Villon fit le premier de la poésie personnelle. Avant lui, plusieurs des poètes lyriques que nous avons nommés, en particulier Jean Bodel, Rutebeuf, Eustache Deschamps, Colin Muset, Alain Chartier, ont, dans les cadres conventionnels, et au milieu d'allégories, parlé de leur vie, de leurs amours, de leurs regrets. Mais ce qui est vrai c'est que Villon a une personnalité plus caractéristique, une âme plus humaine et surtout un accent plus sincère.

Ce mauvais écolier, ce vagabond, ce coquillard, ce récidiviste trois fois emprisonné, deux fois sur le point d'être pendu, est poète au sens le plus moderne du mot ; il n'est pas guidé par sa raison, mais par sa sensibilité, laquelle explique à la fois ses fautes et ses remords. Il en est la victime ; mais s'il lui doit ses crimes, il lui doit aussi son repentir et ses larmes. Voilà pour le fond. Et rien n'est plus sympathique qu'une pauvre âme humaine, qui connaît le bien, qui en goûte la beauté, que sa faiblesse entraîne au mal, et qui se réveille en sursaut, prise de dégoût, et qui tremble de faillir encore, et qui unit, comme H. Heine ou Musset, le désespoir à l'ironie.

Dans la forme, Villon est aussi un grand poète : il voit et il peint. Il ne cherche pas de choses nouvelles

ou ingénieuses, ce qui est le propre du poète médiocre et artificiel. Il renouvelle inconsciemment, par la force naturelle de sa sensation et de sa vision, les thèmes les plus communs. Quoi de plus commun, en effet, que les regrets de la jeunesse perdue, que l'angoisse de la mort ? Mais c'est précisément à la façon dont ils traitent ces thèmes qu'on reconnaît les vrais poètes. Villon au charnier des Innocents égale Shakespeare faisant parler Hamlet au cimetière d'Elseneur, et Bossuet « ouvrant un tombeau devant la cour ». On voit tout ce que Villon veut faire voir ; les traits sont précis, pittoresques, colorés. « Il a su peindre, dit G. Paris, les vieilles accroupies autour de leur petit feu de chènevottes, et les femmes assises dans l'église sur le repli de leurs robes, et les écoliers modèles tenant leurs pouces dans leurs ceintures, et le bon Jean Cotard allant se coucher en trébuchant, et les crânes entassés dans les charniers des Innocents, et les squelettes des pendus balancés par le vent aux poutres de Montfaucon. »

LA RENOMMÉE DE VILLON. — En 1849, parut la première édition des œuvres de Villon. Elle fut souvent réimprimée jusqu'à celle donnée par Marot en 1533, édition corrigée, commentée, souvent avec honneur, parfois assez naïvement, et qui eut un grand succès (1).

(1) Le dix-septième siècle continua à lire Villon sur le texte de Marot. A partir de 1723, parurent diverses éditions, dont quelques-unes marquaient un progrès philologique et historique. Mais aujourd'hui, les meilleures sont celles de A. Longnon, publiée en 1892 (Lemerre), une nouvelle édition, par le même auteur, en a paru chez Champion en 1911 ; et celle de M. Louis Thuasne (August Picard 1923).

*Villon ne fut jamais oublié. Très goûté au seizième siècle, encore connu et lu au dix-septième (cf. Art poétique de Boileau) et au dix-huitième siècle, Villon profita plus qu'aucun autre poète, plus que Ronsard lui-même, de la réaction romantique. Sa vie de bohème, la variété de son style qui unit le grotesque au sublime, son réalisme un peu cru, tout devait le faire considérer comme un ancêtre.*

Ch. M. DES GRANGES.

Extrait de l'Histoire de la Littérature française (Hatier, éditeur).

**LE LAIS**  
**FRANÇOIS VILLON**





Je le feis en telle façon,  
 Voyant celle devant mes yeulx  
 Consentant a ma deffaçon,  
 Sans ce que ja luy en fust mieulx ;  
 Dont je me dueil et plains aux cieulx,  
 En requerant d'elle vengeance  
 A tous les dieux venerieux,  
 Et du grief d'amours allegence.

Et se j'ay prins en ma faveur  
 Ces doulx regards et beaux semblans  
 De tres decevante saveur,  
 Me trespersans jusques aux flans,  
 Bien ilz ont vers moy les piez blans  
 Et me faillent au grant besoing.  
 Planter me fault autres complans  
 Et frapper en ung autre coing.

Le regart de celle m'a prins  
 Qui m'a esté felonnie et dure :  
 Sans ce qu'en riens aye mesprins,  
 Veult et ordonne que j'endure  
 La mort, et que plus je ne dure ;  
 Si n'y voy secours que fouir.  
 Rompre veult la vive souldure,  
 Sans mes piteux regretz ouïr !

Pour obvier à ces dangiers,  
 Mon mieulx est, ce croy, de fouïr.  
 Adieu ! Je m'en vois a Angiers,  
 Puis qu'el ne me veult impartir  
 Sa grace, ne me departir.  
 Par elle meurs, les membres sains ;  
 Au fort, je suis amant martir  
 Du nombre des amoureux sains.

Combien que le depart me soit  
 Dur, si faut il que je l'eslongne :  
 Comme mon povre sens conçoit,  
 Autre que moy est en quelongne  
 Dont oncques soret de Boulongne  
 Ne fut plus alteré d'umeur.  
 C'est pour moy piteuse besongne :  
 Dieu en vueille ouïr ma clameur !

Et puis que departir me fault,  
 Et du retour ne suis certain,  
 (Je ne suis homme sans desfault  
 Ne qu'autre d'assier ne d'estain ;  
 Vivre aux humains est incertain,  
 Et après mort n'y a relaiz ;  
 Je m'en vois en pays loingtain),  
 Si establis ce present laiz.

Premierement, ou nom du Pere,  
 Du Filz et du Saint Esperit,  
 Et de sa glorieuse Mere  
 Par qui grace riens ne perit,  
 Je laisse, de par Dieu, mon bruit  
 A maistre Guillaume Villon,  
 Qui en l'onneur de son nom bruit,  
 Mes tentes et mon pavillon.

Item, a celle que j'ay dit,  
 Qui si durement m'a chassié  
 Que je suis de joye interdit  
 Et de tout plaisir dechassié,  
 Je laisse mon cuer enchassié,  
 Palle, piteux, mort et transy :  
 Elle m'a ce mal pourchassié,  
 Mais Dieu lui en face mercy!

Item, a maistre Ythier Marchant,  
 Auquel je me sens tres tenu,  
 Laisse mon branc d'acier tranchant,  
 Ou a maistre Jehan le Cornu,  
 Qui est en gage detenu  
 Pour ung escot huit solz montant;  
 Si vueil, selon le contenu,  
 Qu'on leur livre, en le rachetant.

Item, je laisse a Saint Amant  
*Le Cheval Blanc avec la Mule*  
 (Et a Blarru mon dyamant)  
 Et *l'Asne Royé* qui recule.  
 Et le decret qui articule  
*Omnis utriusque sexus,*  
 Contre la Carmeliste bule  
 Laisse aux curez, pour mettre sus.

Et a maistre Robert Vallee,  
 Povre clerjot en Parlement,  
 Qui n'entent ne mont ne vallee,  
 J'ordonne principalement  
 Qu'on luy baille legierement  
 Mes brayes, estans aux *Trumillieres,*  
 Pour coeffer plus honnestement  
 S'amye Jehanne de Millieres.

Pour ce qu'il est de lieu honneste,  
 Fault qu'il soil mieulx recompensé,  
 Car Saint Esperit l'admoneste,  
 Obstant ce qu'il est insensé;  
 Pour ce, je me suis pourpensé  
 A recouvrer sur Maupensé,  
 Puis qu'il n'a sens ne qu'une aulmoire.  
 Qu'on luy baille *l'Art de Memoire.*

Item, pour assigner la vie  
 Du dessusdit maistre Robert,  
 (Pour Dieu! n'y ayez point d'envie !)  
 Mes parens, vendez mon haubert,  
 Et que l'argent, ou la plus part,  
 Soit employé, dedans ces Pasques,  
 A acheter a ce poupart  
 Une fenestre emprès Saint Jaques.

Item, laisse et donne en pur don  
 Mes gans et ma hucque de soye  
 A mon amy Jaques Cardon,  
 Le glan aussi d'une saulsoye,  
 Et tous les jours une grasse oye  
 Et ung chapon de haulte gresse,  
 Dix muys de vin blanc comme croye,  
 Et deux procès, que trop n'engresse.

Item, je laisse a ce noble homme,  
 Regnier de Montigny, troys chiens;  
 Aussi a Jehan Raguier la somme  
 De cent frans, prins sur tous mes biens.  
 Mais quoy! Je n'y comprends en riens  
 Ce que je pourray acquerir :  
 On ne doit trop prendre des siens,  
 Ne son amy trop surquerir.

Item, au seigneur de Grigny  
 Laisse la garde de Nigon,  
 Et six chiens plus qu'a Montigny,  
 Vicestre, chastel et dongon;  
 Et a ce malostru changon,  
 Mouton, qui le tient en procès,  
 Laisse trois coups d'ung escourgon,  
 Et couchier, paix et aise, es ceps.

Et a maistre Jaques Raguier  
 Laisse *l'Abruvoüer Popin*,  
 Perches, poussins au blanc mengier,  
 Tousjours le chois d'ung bon lopin,  
 Le trou de *la Pomme de Pin*,  
 Clos et couvert, au feu la plante,  
 Enmailloté en jacopin;  
 Et qui voudra planter, si plante.

Item, a maistre Jehan Mautaint  
 Et maistre Pierre Basennier,  
 Le gré du seigneur qui attaint  
 Troubles, forfaiz, sans espargnier;  
 Et a mon procureur Fournier,  
 Bonnetz cours, chausses semelees,  
 Taillees sur mon cordouannier,  
 Pour porter durant ces geles.



Item, au Loup et a Cholet  
 Je laisse a la fois ung canart  
 Prins sur les murs, comme on souloit,  
 Envers les fossez, sur le tart;  
 Et a chascun ung grant tabart  
 De cordelier jusques aux piez,  
 Busche, charbon et pois au lart,  
 Et mes houseaulx sans avantpiez.

De rechief, je laisse, en pitié,  
 A trois petis enfans tous nus  
 Nommez en ce present traictié,  
 Povres orphelins impourveus,  
 Tous deschaussiez, tous despourveus,  
 Et desnuez comme le ver;  
 J'ordonne qu'ilz soient pourveus,  
 Au moins pour passer cest yver.

Premierement, Colin Laurens,  
 Girart Gossouyn et Jehan Marceau,  
 Despourceus de biens, de parens,  
 Qui n'ont vaillant l'ance d'ung seau,  
 Chascun de mes biens ung fesseau,  
 Ou quatre blans, s'ilz l'ayment mieulx.  
 Ilz mengeront maint bon morceau,  
 Les enfans, quand je seray vieulx!

Item, ma nominacion,  
 Que j'ay de l'Université,  
 Laisse par resignacion  
 Pour seclurre d'aversité  
 Povres clers de ceste cité  
 Soubz cest *intendit* contenus :  
 Charité m'y a incité,  
 Et Nature, les voiant nus.

C'est maistre Guillaume Cotin  
 Et maistre Thibault de Victry,  
 Deux povres clers, parlans latin,  
 Paisibles enfans, sans estry,  
 Humbles, bien chantans au lectry;  
 Je leur laisse cens recevoir  
 Sur la maison Guillot Gueuldry,  
 En attendant de mieulx avoir.

Item, et j'adjoings a la crosse  
 Celle de la rue Saint Anthoine,  
 Ou ung billart de quoy on crosse,  
 Et tous les jours plain pot de Saine;  
 Aux pigons qui sont par essoine  
 Enserrez soubz trappe voliere,  
 Mon mirouër bel et ydoine  
 Et la grace de la geoliere.

Item, je laisse aux hospitaux  
 Mes chassiz tissus d'arigniee;  
 Et aux gisans soubz les estaux,  
 Chascun sur l'œil une grongniee,  
 Trembler a chiere renfrongniee,  
 Megres, velus et morfondus,  
 Chausses courtes, robe rongniee,  
 Gelez, murdris et enfondus.

Item, je laisse a mon barbier  
 Les rongneures de mes cheveulx,  
 Plainement et sans destourbier;  
 Au savetier mes souliers vieulx,  
 Et au freppier mes habitz tieulx  
 Que, quant du tout je les delaisse,  
 Pour moins qu'ilz ne cousterent neufz,  
 Charitablement je leur laisse.

Item, je laisse aux Mendians,  
 Aux Filles Dieu et aux Beguines,  
 Savoureux morceaulx et frians,  
 Flaons, chappons et grasses gelines,  
 Et puis preschier les Quinze Signes,  
 Et abatre pain a deux mains.  
 Carmes chevauchent noz voisines,  
 Mais cela, ce n'est que du mains.

Item, laisse *le Mortier d'Or*  
 A Jehan, l'espicier, de la Garde,  
 Et une potence Saint Mor,  
 Pour faire ung broyer a moustarde.  
 A celuy qui feist l'avant garde  
 Pour faire sur moy griefz exploiz,  
 De par moy saint Anthoine l'arde!  
 Je ne luy feray autre laiz.

Item, je laisse a Merebeuf  
 Et a Nicolas de Louviers,  
 A chascun l'escaille d'ung œuf,  
 Plaine de frans et d'escus vieulx.  
 Quant au concierge de Gouvieux,  
 Pierre de Rousseville, ordonne  
 Pour le donner entendre mieulx,  
 Escus telz que le Prince donne.

Finablement, en escripvant,  
 Ce soir, seulet, estant en bonne,  
 Dictant ce laiz et descripvant,  
 J'ouïs la cloche de Serbonne,  
 Qui tousjours a neuf heures sonne  
 Le salut que l'ange predict;  
 Si suspendis et y mis bonne  
 Pour prier comme le cuer dit.

Ce faisant, je m'entroublié,  
 Non pas par force de vin boire,  
 Mon esperit comme lié;  
 Lors je sentis dame Memoire  
 Reprendre et mettre en son aumoire  
 Ses especes collateralles,  
 Oppinative faulce et voire,  
 Et autres intellectuales,

Et mesmement l'estimative,  
 Par quoy prospective nous vient;  
 Similative, formative,  
 Desquelz bien souvent il advient  
 Que, par leur trouble, homme devient  
 Fol et lunatique par mois :  
 Je l'ay leu, se bien m'en souvient,  
 En Aristote aucunes fois.

Dont le sensitif s'esveilla  
 Et esvertua Fantaisie,  
 Qui tous organes resveilla,  
 Et tint la souveraine partie  
 En suspens et comme amortie  
 Par oppression d'oubliance  
 Qui en moy s'estoit espartie  
 Pour monstrier des sens l'aliance.

Puis que mon sens fut a repos  
Et l'entendement demeslé,  
Je cuidé finer mon propos;  
Mais mon encre estoit gelé  
Et mon cierge trouvé soufflé;  
De feu je n'eusse peu finer.  
Si m'endormis, tout enmoufflé,  
Et ne peus autrement finer.

Fait au temps de ladite date  
Par le bien renommé Villon,  
Qui ne menjue figue ne date.  
Sec et noir comme escouvillon,  
Il n'a tente ne pavillon  
Qu'il n'ait laissé à ses amis,  
Et n'a mais qu'ung peu de billon  
Qui sera tantost a fin mis.

# LE TESTAMENT





Et s'aucun me vouloit reprendre  
 Et dire que je le maudis,  
 Non fais, se bien le scet comprendre,  
 En riens de luy je ne mesdis.  
 Vecy tout le mal que j'en dis :  
 S'il m'a esté misericors,  
 Jhesus, le roy de paradis,  
 Tel luy soit a l'ame et au corps !

Et s'esté m'a dur et cruel  
 Trop plus que cy ne le raconte,  
 Je vueil que le Dieu eternel  
 Luy soit donc semblable a ce compte !  
 Et l'Eglise nous dit et compte  
 Que prions pour noz ennemis.  
 Je vous diray : « J'ay tort et honte,  
 Quoy qu'il m'ait fait, a Dieu remis ! »

Si prieray pour luy de bon cuer,  
 Par l'ame du bon feu Cotart !  
 Mais quoy ! ce sera donc par cuer.  
 Car de lire je suis fetart.  
 Priere en feray de Picart ;  
 S'il ne le scet, voise l'aprendre,  
 S'il m'en croit, ains qu'il soit plus tart,  
 A Douai ou a l'Isle en Flandre !

Combien, se ouïr veult qu'on prie  
 Pour luy, foy que doy mon baptesme !  
 Obstant qu'a chascun ne le crie,  
 Il ne fauldra pas a son esme.  
 Ou Psaultier prens, quant suis a mesme,  
 Qui n'est de beuf ne cordouen,  
 Le verselet escript septiesme  
 Du psëaulme *Deus laudem*.

Si prie au benoist fils de Dieu,  
 Qu'a tous mes besoins je reclame,  
 Que ma povre priere ait lieu  
 Vers luy, de qui tiens corps et ame,  
 Qui m'a preservé de maint blasme  
 Et franchy de vile puissance,  
 Loué soit il, et Nostre Dame,  
 Et Loys, le bon roy de France !

Auquel doint Dieu l'eur de Jacob  
 Et de Salmon l'onneur et gloire ;  
 Quant de proesse, il en a trop,  
 De force aussi, par m'ame, voire !  
 En ce monde cy transitoire,  
 Tant qu'il a de long et de lé,  
 Affin que de luy soit memoire,  
 Vivre autant que Mathusalé !

Et douze beaux enfans, tous masles,  
 Voire de son chier sang royal,  
 Aussi preux que fut le grant Charles,  
 Conceus en ventre nupcial,  
 Bons comme fut saint Marcial !  
 Ainsi en preigne au feu Dauphin !  
 Je ne luy souhaite autre mal,  
 Et puis paradis a la fin.

Pour ce que foible je me sens  
 Trop plus de biens que de santé,  
 Tant que je suis en mon plain sens,  
 Si peu que Dieu m'en a presté,  
 Car d'autre ne l'ay emprunté,  
 J'ay ce Testament tres estable  
 Faict, de derniere voulenté,  
 Seul pour tout et irrevocable.

Esript l'ay l'an soixante et ung  
 Que le bon roy me delivra  
 De la dure prison de Mehun,  
 Et que vie me recouvra,  
 Dont suis, tant que mon corps vivra,  
 Tenu vers luy m'humilier,  
 Ce que feray tant qu'il mourra :  
 Bienfait ne se doit oublier.

Or est vray qu'après plainz et pleurs  
 Et angoisseux gemissemens,  
 Après tristesses et douleurs,  
 Labeurs et griefz cheminemens,  
 Travail mes lubres sentemens,  
 Esguisez comme une pelote,  
 M'ouvrit plus que tous les commens  
 D'Averroys sur Aristote.

Combien qu'au plus fort de mes maulx,  
 En cheminant sans croix ne pile,  
 Dieu, qui les pelerins d'Esmaus  
 Conforta, ce dit l'Évangile,  
 Me monstra une bonne ville  
 Et pourveut du don d'esperance;  
 Combien que le pecheur soit vile,  
 Riens ne hayt que perseverance.

Je suys pecheur, je le sçay bien ;  
 Pourtant ne veult pas Dieu ma mort.  
 Mais convertisse et vive en bien,  
 Et tout autre que pechié mort.  
 Combien qu'en pechié soye mort,  
 Dieu vit, et sa misericorde,  
 Se conscience me remort,  
 Par sa grace pardon m'accorde.

Et comme le noble *Romant*  
*De la Rose* dit et confesse  
 En son premier commencement  
 Qu'on doit jeune cuer en jeunesse,  
 Quant on le voit viel en vieillesse,  
 Excuser, hélas ! il doit voir.  
 Ceulx donc qui me font telle presse  
 En meurté ne me voudroient veoir.

Se, pour ma mort, le bien publique  
 D'aucune chose vaulsist mieulx,  
 A mourir comme ung homme inique  
 Je me jugasse, ainsi m'aist Dieux !  
 Griefz ne faiz a jeune n'a vieulx,  
 Soie sur piez ou soie en biere :  
 Les mons ne bougent de leurs lieux  
 Pour ung povre, n'avant n'arriere.

Ou temps qu'Alexandre regna,  
 Ung homs nommé Diomedès  
 Devant luy on luy amena,  
 Engrillonné poulces et des  
 Comme ung larron, car il fut des  
 Escumeurs que voions courir ;  
 Si fut mis devant ce cadès,  
 Pour estre jugié a mourir.

L'empereur si l'araisonna :  
 « Pour quoy es tu larron de mer ? »  
 L'autre responce luy donna :  
 « Pour quoy larron me faiz nommer ?  
 Pour ce qu'on me voit escumer  
 En une petiote fuste ?  
 Se comme toy me peusse armer,  
 Comme toy empereur je feusse.

« Mais que veulx tu ? De ma fortune,  
 Contre qui ne puis bonnement,  
 Qui si faulcement me fortune,  
 Me vient tout ce gouvernement.  
 Excuse moy aucunement  
 Et saiche qu'en grant povreté  
 (Ce mot se dit communement)  
 Ne gist pas grande loyauté. »

Quant l'empereur ot remiré  
 De Diomedès tout le dit :  
 « Ta fortune je te mueray  
 Mauvaise en bonne », si luy dit.  
 Si fist il. Onc puis ne mesfit  
 A personne, mais fut vray homme.  
 Valere pour vray le bauldit,  
 Qui fut nommé le Grant a Romme.

Se Dieu m'eust donné rencontrer  
 Ung autre piteux Alixandre  
 Qui m'eust fait en bon eur entrer,  
 Et lors qui m'eust veu condescendre  
 A mal, estre ars et mis en cendre  
 Jugié me fusse de ma voix.  
 Necessité fait gens mesprendre  
 Et faim saillir le loup du bois.

Je plains le temps de ma jeunesse,  
 (Ouquel j'ay plus qu'autre galé  
 Jusque a l'entree de viellesse),  
 Qui son partement m'a celé.  
 Il ne s'en est a pié alé  
 N'a cheval : hélas ! comment don ?  
 Soudainement s'en est volé  
 Et ne m'a laissié quelque don.

Alé s'en est, et je demeure,  
 Povre de sens et de savoir,  
 Triste, failly, plus noir que meure,  
 Qui n'ay ne cens, rente, n'avoir,  
 Des miens le mendre, je dy voir,  
 De me desavouer s'avance,  
 Oubliant naturel devoir  
 Par faulte d'ung peu de chevance.





Et les autres sont devenus,  
 Dieu mercy ! grans seigneurs et maistres ;  
 Les autres mendient tous nus  
 Et pain ne voient qu'aux fenestres ;  
 Les autres sont entrez en cloistres  
 De Celestins et de Chartreux,  
 Botez, housez com pescheurs d'oistres :  
 Vez la l'estat divers d'entre eux.

Aux grans maistres Dieu doit bien faire,  
 Vivans en paix et en requoy ;  
 En eulx il n'y a que refaire  
 Si s'en fait bon taire tout quoy.  
 Mais aux povres qui n'ont de quoy,  
 Comme moy, doit Dieu patience !  
 Aux autres ne fault qui ne quoy,  
 Car assez ont pain et pitance.

Bons vins ont, souvent embrochiez,  
 Saulces, brouetz et gros poissons ;  
 Tartes, flaons, oefz fritz et pochiez,  
 Perduz et en toutes façons.  
 Pas ne ressemblent les maçons  
 Que servir fault a si grant peine :  
 Ilz ne veulent nuls eschançons,  
 De soy verser chascun se peine.

En cest incident me suis mis  
 Qui de riens ne sert a mon fait ;  
 Je ne suis juge, ne commis  
 Pour pugnir n'absoudre meffait :  
 De tous suis le plus imparfait,  
 Loué soit le doux Jhesucrist !  
 Que par moy leur soit satisfait ;  
 Ce que j'ay escript est escript.

Laissons le moustier ou il est ;  
 Parlons de chose plus plaisante :  
 Ceste matiere a tous ne plaist,  
 Ennuyeuse est et desplaisante.  
 Povreté, chagrine et dolente,  
 Tousjours despiteuse et rebelle,  
 Dit quelque parolle cuisante ;  
 S'elle n'ose, si le pense elle.

Povre je suis de ma jeunesse,  
 De povre et de petite extrace.  
 Mon pere n'ot oncq grant richesse,  
 Ne son ayeul, nommé Orace.  
 Povreté tous nous suit et trace.  
 Sur les tombeaulx de mes ancestres  
 Les ames desquelz Dieu embrasse !  
 On n'y voit couronnes ne ceptres.



Je congnois que povres et riches,  
 Sages et folz, prestres et laiz,  
 Nobles, villains, larges et chiches,  
 Petiz et grans, et beaulx et laiz,  
 Dames a rebrassez colletz,  
 De quelconque condicion,  
 Portans atours et bourreletz,  
 Mort saisit sans excepcion.

Et meure Paris ou Helaine,  
 Quiconques meurt, meurt a douleur  
 Telle qu'il pert vent et alaine ;  
 Son fiel se creve sur son cuer,  
 Puis sue, Dieu scet quelle sueur !  
 Et n'est qui de ses maulx l'alege :  
 Car enfant n'a, frere ne seur,  
 Qui lors voulsist estre son plege.

La mort le fait blesmir, pallir,  
 Le nez courber, les vaines tendre,  
 Le col enfler, la chair mollir,  
 Jointes et nerfs croistre et estendre.  
 Corps femenin, qui tant es tendre,  
 Poly, souef, si precieux,  
 Te fauldra il ces maulx attendre ?  
 Ouy, ou tout vif aler es cieulx.

BALADE DES DAMES DU TEMPS JADIS

---

Dictes moy ou, n'en quel pays,  
 Est Flora la belle Rommaine ;  
 Archipiada, ne Thaïs,  
 Qui fut sa cousine germaine ;  
 Echo, parlant quant bruyt on maine  
 Dessus riviere ou sus estan,  
 Qui beaulté ot trop plus qu'umaine ?  
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

Ou est la tres sage Heloys,  
 Pour qui chastré fut et puis moyne  
 Pierre Esbaillart a Saint-Denis ?  
 Pour son amour ot ceste essoyne.  
 Semblablement, ou est la royne  
 Qui commanda que Buridan  
 Fust gecté en ung sac en Saine ?  
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

La royne Blanche comme lis  
Qui chantoit a voix de seraine,  
Berte au grant pié, Bietris, Alis,  
Haremburgis qui tint le Maine,  
Et Jehanne, la bonne Lorraine,  
Qu'Englois brulerent a Rouan ;  
Ou sont ilz, Vierge souveraine ?  
Mais ou sont les neiges d'antan ?

Prince, n'enquerez de sepmaine  
Ou elles sont, ne de cest an,  
Que ce reffrain ne vous remaine :  
Mais ou sont les neiges d'antan ?





BALADE EN VIEIL  
LANGAGE FRANÇOYS

---

Car, ou soit ly sains apostolles,  
D'aubes vestus, d'amys coeffez,  
Qui ne saint fors saintes estolles  
Dont par le col prent ly mauffez  
De mal talant tout eschauffez,  
Aussi bien meurt que filz, servans,  
De ceste vie cy bouffez :  
Autant en emporte ly vens.

Voire, ou soit de Constantinobles  
L'emperieres au poing dorez,  
Ou de France ly roy tres nobles  
Sur tous autres roys decorez,  
Qui pour ly grans Dieux aourez  
Bastist eglises et couvens,  
S'en son temps il fut honnourez,  
Autant en emporte ly vens.











« Qu'est devenu ce front poly,  
 Ces cheveulx blons, sourcilz vouldiz,  
 Grant entroëil, le regart joly,  
 Dont prenoie les plus soubtilz ;  
 Ce beau nez droit, grant ne petiz,  
 Ces petites jointes oreilles,  
 Menton fourchu, cler vis traictiz,  
 Et ces belles levres vermeilles ?

« Ces gentes espaules menues,  
 Ces bras longs et ces mains traictisses,  
 Petiz tetins, hanches charnues,  
 Eslevees, propres, faictisses  
 A tenir amoureuses lisses ;  
 Ces larges rains, ce sadinet  
 Assis sur grosses fermes cuisses,  
 Dedens son joly jardinet ?

« Le front ridé, les cheveux gris,  
 Les sourcilz cheus, les yeuls estains,  
 Qui faisoient regars et ris  
 Dont mains marchans furent attains ;  
 Nez courbes de beaulté loingtains,  
 Oreilles pendantes, moussues,  
 Le vis pally, mort et destains,  
 Menton froncé, levres peaussues...





« Jehanneton la Chapperonniere,  
Gardez qu'amy ne vous empestre ;  
Et Katherine la Bourciere,  
N'envoyez plus les hommes paistre :  
Car qui belle n'est ne perpetre  
Leur male grace, mais leur rie.  
Laide viellesse amour n'impetre,  
Ne que monnoye qu'on descrie.

« Filles, veuillez vous entremettre  
D'escouter pour quoy pleure et crie :  
Pour ce que je ne me puis mettre,  
Ne que monnoye qu'on descrie. »

Ceste leçon icy leur baille  
 La belle et bonne de jadis.  
 Bien dit ou mal, vaille que vaille,  
 Enregistrer j'ay fait ces dis  
 Par mon clerc Fremin l'estourdis,  
 Aussi rassis que je puis estre.  
 S'il me desment, je le maudis :  
 Selon le clerc est deu le maistre.

Si aperçoy le grant dangier  
 Ouquel homme amoureux se boute;  
 Et qui me voudroit laidangier  
 De ce mot, en disant : « Escoute!  
 Se d'amer t'estrange et reboute  
 Le barat de celles nommees,  
 Tu fais une bien folle doubte,  
 Car ce sont femmes diffamees.

« S'ilz n'ayment fors que pour l'argent,  
 On ne les ayme que pour l'eure;  
 Rondement ayment toute gent,  
 Et rient lors que bource pleure.  
 De celles cy n'est qui ne queure;  
 Mais en femmes d'honneur et nom  
 Franc homme, si Dieu me sequeure,  
 Se doit employer; ailleurs, non. »

50 Je prens qu'aucun dye cecy,  
 Si ne me contente il en rien.  
 En effect, il conclut ainsy,  
 Et je le cuide entendre bien,  
 Qu'on doit amer en lieu de bien :  
 Assavoir mon se ces fillettes  
 Qu'en parolles toute jour tien  
 Ne furent ilz femmes honnestes?

Honnestes? si furent vraiment,  
 Sans avoir reproches ne blasmes.  
 Si est vray qu'au commencement  
 Une chascune de ces femmes  
 Lors prindrent, ains qu'eussent diffames,  
 L'une ung clerc, ung lay, l'autre ung moine  
 Pour estaindre d'amours les flammes  
 Plus chauldes que feu Saint Antoine.

Or firent selon le Decret  
 Leurs amys, et bien y appert;  
 Ilz amoient en lieu secret,  
 Car autre qu'eulx n'y avoit part.  
 Toutesfois, ceste amour se part :  
 Car celle qui n'en avoit qu'un  
 D'iceluy s'eslongne et despart,  
 Et aime mieulx amer chascun.

Qui les meut a ce? J'y imagine,  
 Sans l'onneur des dames blasmer,  
 Que c'est nature femenine  
 Qui tout vivement veult amer.  
 Autre chose n'y sçay rimer,  
 Fors qu'on dit a Rains et a Trois,  
 Voire a l'Isle et a Saint Omer,  
 Que six ouvriers font plus que trois.

Or ont ces folz amans le bont,  
 Et les dames prins la volee;  
 C'est le droit loyer qu'amours ont :  
 Toute foy y est violee,  
 Quelque doux baiser n'acolee.  
 « De chiens, d'oyseaulx, d'armes,  
 [d'amours],  
 Chascun le dit a la volee,  
 « Pour une joye cent doulours. »





Sardana, le preux chevalier,  
Qui conquist le regne de Cretes,  
En voulut devenir moullier  
Et filer entre pucelletes;  
David le roy, sage prophetes,  
Crainte de Dieu en oublia,  
Voyant laver cuisses bien faites.  
Bien heureux est qui riens n'y a!

Amon en vult deshonnouer,  
Faignant de mengier tartelettes,  
Sa seur Thamar et desflouer,  
Qui fut inceste deshonestes;  
Herodes, pas ne sont sornettes,  
Saint Jehan Baptiste en decola  
Pour dances, saulx et chansonnettes.  
Bien heureux est qui riens n'y a!

De moy, povre, je vueil parler :  
J'en fus batu comme a ru telles,  
Tout nu, ja ne le quiers celer.  
Qui me feist maschier ces groselles,  
Fors Katherine de Vauselles?  
Noel le tiers est qui fut la.  
Mitaines a ces nopces telles...  
Bien heureux est qui riens n'y a!













1° Ou nom de Dieu, Pere eternel,  
 Et du Filz que Vierge parit,  
 Dieu au Pere coeternel,  
 Ensemble et le Saint Esperit,  
 Qui sauva ce qu'Adam perit,  
 Et du pery pare les cieulx...  
 Qui bien ce croit, peu ne merit,  
 Gens mors estre faiz petiz dieux.

Mors estoient, et corps et ames,  
 En dampnee perdicion,  
 Corps pourris et ames en flammes,  
 De quelconque condicion.  
 Toutefois, fais excepcion  
 Des patriarches et prophetes;  
 Car, selon ma conception,  
 Oncques grant chault n'eurent aux fesses.

Qui me diroit : « Qui te fait metre  
 Si tres avant ceste parolle,  
 Qui n'es en theologie maistre?  
 A toy est presumption folle! »  
 C'est de Jhesus la parabolle  
 Touchant le Riche ensevely  
 En feu, non pas en couche molle,  
 Et du Ladre de dessus ly.







BALADE POUR PRIER NOSTRE DAME

---

Dame du ciel, regente terrienne,  
 Emperiere des infernaux palus,  
 Recevez moy, vostre humble chrestienne,  
 Que comprinse soye entre vos eslus,  
 Ce non obstant qu'oncques rien ne valus.  
 Les biens de vous, ma Dame et ma Maistresse,  
 Sont trop plus grans que ne suis pecheresse,  
 Sans lesquelz biens ame ne peut merir  
 N'avoir les cieulx, je n'en suis jangleresse :  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.

A vostre Filz dictes que je suis sienne ;  
 De luy soyent mes pechiez abolus :  
 Pardonne moy comme a l'Egipcienne,  
 Ou comme il feist au clerc Theophilus,  
 Lequel par vous fut quitte et absolus,  
 Combien qu'il eust au deable fait promesse.  
 Preservez moy de faire jamais ce,  
 Vierge portant, sans rompure encourir,  
 Le sacrement qu'on celebre a la messe.  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.



Item, m'amour, ma chiere Rose,  
 Ne luy laisse ne cuer ne foye :  
 Elle ameroit mieulx autre chose,  
 Combien qu'elle ait assez monnoye.  
 Quoy? une grant bource de soye,  
 Plaine d'escuz, parfonde et large :  
 Mais pendu soit il, que je soye,  
 Qui luy laira escu ne targe.

Car elle en a, sans moy, assez.  
 Mais de cela il ne m'en chault;  
 Mes plus grans dueilz en sont passez,  
 Plus n'en ay le croppion chault.  
 Si m'en desmetz aux hoirs Michault,  
 Qui fut nommé le Bon Fouterre,  
 Priez pour luy, faictes ung sault :  
 A Saint Satur gist, soubz Sancerre.

Ce non obstant, pour m'acquitter  
 Envers Amours, plus qu'envers elle,  
 Car oncques n'y peuz acquester  
 D'espoir une seule estincelle;  
 (Je ne sçay s'a tous si rebelle  
 A esté, ce m'est grant esmoy :  
 Mais, par sainte Marie la belle!  
 Je n'y voy que rire pour moy),





Vng temps vendra qui fera dessechier,  
 Jaunir, flestrir vostre espanye fleur;  
 Je m'en risse, se tant peusse maschier  
 Lors; mais nennil, ce seroit donc foleur :  
 Las! viel seray; vous, laide, sans couleur;  
 Or beuvez fort, tant que ru peut courir;  
 Ne donnez pas a tous ceste douleur,  
 Sans empirer, ung povre secourir.

Prince amoureux, des amans le greigneur,  
 Vostre mal gré ne vouldroye encourir,  
 Mais tout franc cuer doit, par Nostre Seigneur,  
 Sans empirer, ung povre secourir.

Item, a maistre Ythier Marchant,  
 Auquel mon branc laissay jadis,  
 Donne, mais qu'il le mette en chant,  
 Ce lay contenant des vers dix,  
 Et, au luz, ung *De Profundis*  
 Pour ses anciennes amours  
 Desquelles le nom je ne dis,  
 Car il me hairoit a tous jours.















C'est viande ung peu plus pesante  
 Que duvet n'est, plume, ne liege ;  
 Elle est bonne a porter en tente,  
 Ou pour user en quelque siege.  
 S'ilz estoient prins a ung piege,  
 Que ces mastins ne sceussent courre.  
 J'ordonne, moy qui suis son miege,  
 Que des peaulx, sur l'yver, se fourre.

Item, a Robinet Trascaille,  
 Qui s'est en service bien fait,  
 A pié ne va comme une caille,  
 Mais sur roncín gros et reffait,  
 Je lui donne, de mon buffet  
 Une jatte qu'emprunter n'ose ;  
 Si aura mesnage parfait :  
 Plus ne luy failloit autre chose.

Item, donne a Perrot Girart,  
 Barbier juré du Bourg la Royne,  
 Deux bacins et ung coquemart,  
 Puis qu'a gaignier met telle paine.  
 Des ans y a demy douzaine  
 Qu'en son hostel de cochons gras  
 M'apastela une sepmaine,  
 Tesmoing l'abesse de Pourras.

Item, aux Freres mendians,  
 Aux Devotes et aux Beguines,  
 Tant de Paris que d'Orleans,  
 Tant Turlupins que Turlupines,  
 De grasses souppes jacopines  
 Et flaons leur fais oblacion ;  
 Et puis apres, soubz les courtines,  
 Parler de contemplacion.

Si ne suis je pas qui leur donne,  
 Mais de tous enfans sont les meres,  
 Et Dieu, qui ainsi les guerdonne,  
 Pour qui seuffrent paines ameres.  
 Il faut qu'ilz vivent, les beaulx peres,  
 Et mesmement ceulx de Paris.  
 S'ilz font plaisir a nos commeres,  
 Ilz ayment ainsi leurs maris.

Quoy que maistre Jehan de Poullieu  
 En vouldist dire *et reliqua*,  
 Contraint et en publique lieu,  
 Honteusement s'en revoqua.  
 Maistre Jehan de Mehun s'en moqua  
 De leur façon ; si fist Mathieu :  
 Mais on doit honorer ce qu'a  
 Honoré l'Eglise de Dieu.



16  
 Quant des auditeurs messeigneurs,  
 Leur granche ilz auront lambroissee ;  
 Et ceulx qui ont les culz rongneux,  
 Chascun une chaire percee ;  
 Mais qu'a la petite Macee  
 D'Orleans, qui ot ma sainture,  
 L'amende soit bien hault taxee :  
 Elle est une mauvaise ordure.

2  
 Item, donne a maistre François,  
 Promoteur, de la Vacquerie  
 Ung hault gorgerin d'Escossoys,  
 Toutesfois sans orfaverie ;  
 Car, quant receut chevallerie,  
 Il maugrea Dieu et saint George.  
 Parler n'en oit qui ne s'en rie,  
 Comme enragié, a plaine gorge.

Item, a maistre Jehan Laurens,  
 Qui a les povres yeulx si rouges  
 Par le pechié de ses parens  
 Qui burent en barilz et courges,  
 Je donne l'envers de mes bouges  
 Pour tous les matins les torchier :  
 S'il fut arcevesque de Bourges,  
 Du cendal eust, mais il est chier.



## BALADE ET ORAISON

Pere Noé, qui plantastes la vigne,  
Vous aussi, Loth, qui beustes ou rochier,  
Par tel party qu'Amours, qui gens engigne,  
De voz filles si vous feist approuchier  
(Pas ne le dy pour le vous reprouchier),  
Archetriclin, qui bien sceustes cest art,  
Tous trois vous pry qu'o vous vueillez  
[perchier  
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart.

Jadis extraict il fut de vostre ligne,  
Luy qui beuvoit du meilleur et plus chier,  
Et ne deust il avoir vaillant ung pigne ;  
Certes, sur tous, c'estoit ung bon archier :  
On ne luy sceut pot des mains arrachier ;  
De bien boire oncques ne fut fetart.  
Nobles seigneurs, ne souffrez empeschier  
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart !



Item, vueil que le jeune Merle  
 Desormais gouverne mon change,  
 Car de changier envys me mesle,  
 Pourveu que tousjours baille en change.  
 Soit a privé soit a estrange,  
 Pour trois escus six brettes targes,  
 Pour deux angelotz ung grant ange :  
 Car amans doivent estre larges.

Item, j'ay sceu, en ce voyage,  
 Que mes trois povres oipheïns  
 Sont creus et deviennent en aage,  
 Et n'ont pas testes de belins,  
 Et qu'enfans d'icy a Salins  
 N'a mieulx sachans leur tour d'escolle :  
 Or, par l'ordre des Mathelins,  
 Telle jeunesse n'est pas folle.

Si vueil qu'ilz voient a l'estude ;  
 Ou ? sur maistre Pierre Richier.  
 Le *Donat* est pour eulx trop rude :  
 Ja ne les y vueil empeschier.  
 Ils sauront, je l'ayme plus chier,  
*Ave salus, tibi decus,*  
 Sans plus grans lettres enserchier :  
 Tousjours n'ont pas clers l'audessus.

Cecy estudient, et ho !  
 Plus proceder je leur deffens.  
 Quant d'entendre le grant *Credo*,  
 Trop fort il est pour telz enfans.  
 Mon long tabart en deux je fens ;  
 Si vueil que la moitié s'en vende  
 Pour leur en acheter des flans,  
 Car jeunesse est ung peu friande.

Et vueil qu'ilz soient informez  
 En meurs, quoy que couste bature ;  
 Chapperons auront informez  
 Et les poulces sur la sainture ;  
 Humbles a toute creature,  
 Disans : « Han ? Quoy ? Il n'en est rien ! »  
 Si diront gens, par adventure :  
 « Vecy enfans de lieu de bien »

<sup>120</sup> Item, et mes povres clerjons,  
 Auxquelz mes tiltres resigné,  
 Beaulx enfans et droiz comme jons  
 Les voyant, m'en dessaisiné ;  
 Sans recevoir leur assigné,  
 Seur comme qui l'auroit en paulme,  
 A ung certain jour consigné,  
 Sur l'ostel de Gueuldry Guillaume.





Item, je donne a Basennier,  
 Notaire et greffier criminel,  
 De giroffle plain ung pannier  
 Prins sur maistre Jehan de Ruel,  
 Tant a Mautaint, tant a Rosnel,  
 Et, avec ce don de giroffle,  
 Servir de cuer gent et ysnel  
 Le seigneur qui sert saint Cristofle

Auquel ceste balade donne  
 Pour sa dame, qui tous bien a.  
 S'Amours ainsi tous ne guerdonne,  
 Je ne m'esbahys de cela,  
 Car au Pas conquerer l'ala  
 Que tint Regnier, roy de Cecille,  
 Ou si bien fist et peu parla  
 Qu'onques Hector fist ne Troille.



BALADE POUR  
ROBERT D'ESTOUTEVILLE

---

Au point du jour, que l'esprevier s'esbat,  
 Meu de plaisir et par noble coustume,  
 Bruyt la mauviz et de joye s'esbat,  
 Reçoit son past et se joint a la plume,  
 Offrir vous vueil, a ce desir m'alume,  
 Ioyusement ce qu'aux amans bon semble.  
 Sachiez qu'Amours l'escript en son volume,  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Dame serez de mon cuer, sans debat,  
 Entierement, jusques mort me consume.  
 Laurier souef qui pour mon droit combat,  
 Olivier franc, m'ostant toute amertume ;  
 Raison ne veult que je desacoustume,  
 Et en ce vueil avec elle m'assemble,  
 De vous servir, mais que m'y acoustume :  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Et qui plus est, quant dueil sur moy s'embat,  
 Par Fortune qui souvent si se fume,  
 Vostre doulx œil sa malice rabat,  
 Ne mais ne mains que le vent fait la plume.  
 Si ne pers pas la graine que je sume  
 En vostre champ, quant le fruit me ressemble.  
 Dieu m'ordonne que le fouysse et fume ;  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Princesse, oyez ce que cy vous resume :  
 Que le mien cuer du vostre desassemble  
 Ja ne sera : tant de vous en presume ;  
 Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Item, a sire Jehan Perdrier.  
 Riens, n'a François, son secont frere.  
 Si m'ont voulu tous jours aidier,  
 Et de leurs biens faire confrere ;  
 Combien que François, mon compere,  
 Langues cuisans, flambans et rouges,  
 My commandement my priere,  
 Me recommanda fort a Bourges.

130 Si allé veoir en Taillevent,  
 Ou chapitre de fricassure,  
 Tout au long, derriere et devant,  
 Lequel n'en parle jus ne sure.  
 Mais Macquaire, je vous assure,  
 A tout le poil cuisant ung deable,  
 Affin que sentist bon l'arseure,  
 Ce *recipe* m'escript, sans fable.





En eaue ou ratz plongent groings et  
 [museaulx,  
 Raines, crappaulx et bestes dangereuses,  
 Serpens, lesars et telz nobles oyseaulx,  
 Soient frites ces langues envieuses !

En sublimé, dangereux a touchier ;  
 Et ou nombril d'une couleuvre vive ;  
 En sang qu'on voit es palletes sechier  
 Sur ces barbiers, quant plaine lune arrive,  
 Dont l'ung est noir. l'autre plus vert que  
 [cive ;

En chancre et fiz, et en ces ors cuveaulx  
 Ou nourrisses essangent leurs drapeaulx ;  
 En petiz boings de filles amoureuses  
 (Qui ne m'entent n'a suivy les bordeaulx)  
 Soient frites ces langues envieuses !

Prince, passez tous ces frians morceaulx,  
 S'estamine, sacs n'avez, ou bluteaulx,  
 Parmy le fons d'unes brayes breneuses ;  
 Mais, par avant, en estrons de pourceaulx  
 Soient frites ces langues envieuses !

Item, a maistre Andry Courault,  
*Les Contrediz Franc Gontier* mande :  
 Quant du tirant seant en hault,  
 A cestuy la riens ne demande.  
 Le Sage ne veult que contende  
 Contre puissant povre homme las,  
 Affin que ses filez ne tende,  
 Et que ne trebuche en ses las.

132 Gontier ne crains : il n'a nuls hommes,  
 Et mieulx que moy n'est hérité ;  
 Mais en ce debat cy nous sommes,  
 Car il loue sa povreté,  
 Estre povre yver et esté !  
 Et a felicité reputé  
 Ce que tiens a maleureté.  
 Lequel a tort ? Or en dispute.











## BALADE DES FEMMES DE PARIS

Quoy qu'on tient belles langagieres  
Florentines, Veniciennes,  
Assez pour estre messagieres,  
Et mesmement les anciennes;  
Mais, soient Lombardes, Rommaines,  
Genevoises, a mes perilz,  
Pimontoises, Savoisiennes,  
Il n'est bon bec que de Paris.

De tres beau parler tiennent chaieres,  
Ce dit on, les Neapolitaines,  
Et sont tres bonnes caquetieres  
Allemandes et Pruciennes;  
Soient Grecques, Egipcienes,  
De Hongrie ou d'autre pays,  
Espaignolles ou Cathelennes,  
Il n'est bon bec que de Paris.



Regarde m'en deux, trois, assises  
 Sur le bas du ply de leurs robes,  
 En ces moustiers, en ces eglises;  
 Tire toy pres, et ne te hobes;  
 Tu trouveras la que Macrobes  
 Oncques ne fist tels jugemens.  
 Entens; quelque chose en desrobes :  
 Ce sont tous beaulx enseignemens.

Item et au mont de Montmartre,  
 Qui est ung lieu moult ancien,  
 Je luy donne et adjoings le tertre  
 Qu'on dit le mont Valerien;  
 Et, oultre plus, ung quartier d'an  
 Du pardon qu'apportay de Romme :  
 Si ira maint bon crestien  
 En l'abbaye ou il n'entre homme.

Item, varletz et chamberieres  
 De bons hostelz (riens ne me nuit)  
 Feront tartes, flaons et goyeres,  
 Et grant rallias a myenuit :  
 Riens n'y font sept pintes ne huit,  
 Tant que gisent seigneur et dame :  
 Puis après sans mener grant bruit,  
 Je leur ramentoy le jeu d'asne.



## BALADE DE LA GROSSE MARGOT

---

Se j'ayme et sers ma dame de bon het,  
 M'en devez vous tenir ne vil ne sot?  
 Elle a en soy des biens a fin souhet.  
 Pour son amour sains bouclier et passot;  
 Quant viennent gens, je cours et happe ung  
 [pot,  
 Au vin m'en voys, sans demener grant bruit;  
 Je leur tens eaue, fromage, pain et fruit.  
 S'ilz paient bien, je leur dis « *bene stat*;  
 Retournez cy, quant vous serez en ruit,  
 En ce bordeau ou tenons nostre estat! »

Mais adoncques il y a grant deshet,  
 Quant sans argent s'en vient couchier  
 [Margot;  
 Veoir ne la puis, mon cuer a mort la het.  
 Sa robe prens, demy saint et surcot,

Si luy jure qu'il tendra pour l'escot.  
 Par les costés se prent, cest Antecrist ;  
 Crie, et jure par la mort Jhesucrit  
 Que non fera. Lors j'empongne ung esclat ;  
 Dessus son nez luy en fais ung escript,  
 En ce bordeau ou tenons nostre estat.

Puis paix se fait, et me lasche ung gros pet,  
 Plus enflee qu'un vlimeux escarbot.  
 Riant m'assiet son poing sur mon sommet...  
*Gogo !* me dit, et me fiert le jambot...  
 Tous deux yvres, dormons comme ung sabot.  
 Et, au resveil, quant le ventre luy bruit,  
 Monte sur moy, que ne gaste son fruit.  
 Soubz elle geins, plus qu'un aiz me fait plat ;  
 De paillarder tout elle me destruit,  
 En ce bordeau ou tenons nostre estat.

Ventre, gresle, gelle, j'ay mon pain cuit.  
 Je suis paillart, la paillarde me suit.  
 Lequel vault mieulx? Chascun bien s'entre-  
 [suit.  
 L'ung l'autre vault ; c'est a mau rat mau chat.  
 Ordure amons, ordure nous assuit ;  
 Nous deffuyons honneur, il nous deffuit,  
 En ce bordeau ou tenons nostre estat.

140  
 Item, a Marion l'Ydolle  
 Et la grant Jehanne de Bretagne  
 Donne tenir publique escolle  
 Ou l'escollier le maistre enseigne.  
 Lieu n'est ou ce marchié se tiengne,  
 Si non a la grisle de Mehun;  
 De quoy je dis : « Fy de l'enseigne!  
 Puis que l'ouvraige est si commun. »

Item, et a Noel Jolis,  
 Autre chose je ne luy donne  
 Fors plain poing d'osiers frez cueillis  
 En mon jardin; je l'abandonne.  
 Chastoy est une belle aulmosne,  
 Ame n'en doit estre marry :  
 Unze vins coups luy en ordonne  
 Par les mains de maistre Henry.

Item, ne sçay qu'a l'Ostel Dieu  
 Donner, n'a povres hospitalux;  
 Bourdes n'ont icy temps ne lieu,  
 Car povres gens ont assez maulx.  
 Chascun leur envoye leurs aulx.  
 Les Mendians ont eu mon oye;  
 Au fort, ilz en auront les os :  
 A menue gent menue monnoye.

Item, je donne a mon barbier  
 Qui se nomme Colin Galerne,  
 Pres voisin d'Angelot l'erbier,  
 Ung gros glasson (prins ou? en Marne),  
 Affin qu'a son aise s'yverne.  
 De l'estomac le tiengne pres :  
 Se l'yver ainsi se gouverne,  
 Il aura chault l'esté d'apres.

144 Item, riens aux Enfans trouvez;  
 Mais les perdus faut que consolle.  
 Si doivent estre retrouvez,  
 Par droit, sur Marion l'Ydolle.  
 Une leçon de mon escolle  
 Leur liray, qui ne dure guiere.  
 Teste n'ayent dure ne folle;  
 Escoutent! car c'est la derniere.







De telz ordures te recules?  
Laboure, fauche champs et prez,  
Sers et pense chevaux et mules,  
S'aucunement tu n'es lettrez;  
Assez auras, se prens en grez.  
Mais, se chanvre broyes ou tilles,  
Ne tens ton labour qu'as ouvrez  
Tout aux tavernes et aux filles.

Chausses, pourpains esguilletez,  
Robes, et toutes vos drappilles,  
Ains que vous fassiez pis, portez  
Tout aux tavernes et aux filles.



Quant je considere ces testes  
 Entassees en ces charniers,  
 Tous furent maistres des requestes,  
 Au moins de la Chambre aux Deniers,  
 Ou tous furent portepanniens :  
 Autant puis l'ung que l'autre dire;  
 Car, d'evesques ou lanterniers,  
 Je n'y congnois rien a redire.

Et icelles qui s'enclinoient  
 Unes contre autres en leurs vies,  
 Desquelles les unes regnoient  
 Des autres craintes et servies,  
 La les voy toutes assouvies,  
 Ensemble en ung tas pesle-mesle.  
 Seigneuries leur sont ravies;  
 Clerc ne maistre ne s'y appelle.

<sup>15</sup> Or sont ilz mors, Dieu ait leurs ames!  
 Quant est des corps, ilz sont pourris.  
 Aient esté seigneurs ou dames,  
 Souef et tendrement nourris  
 De cresse, fromentee ou riz,  
 Leur os sont declinez en pouldre,  
 Auxquelz ne chault d'esbatz ne ris,  
 Plaise au doux Jhesus les absouldre!





CHANSON

---

Au retour de dure prison  
 Ou j'ai laissé presque la vie,  
 Se Fortune a sur moy envie,  
 Jugiez s'elle fait mesprison!  
 Il me semble que, par raison,  
 Elle deust bien estre assouvie  
 Au retour!

Se si plaine est de desraison  
 Que vueille que du tout desvie,  
 Plaise a Dieu que l'ame ravie  
 En soit lassus en sa maison,  
 Au retour!

153 Item, donne a maistre Lomer,  
 Comme extraict que je suis de fee,  
 Qu'il soit bien amé (mais d'amer  
 Fille en chief ou femme coeffee,  
 Ja n'en ayt la teste eschauffee)  
 Et qu'il ne luy couste une noix  
 Faire ung soir cent fois la faffee,  
 En despit d'Ogier le Danois.

Item, donne aux amans enfermes,  
 Sans le laiz maistre Alain Chartier,  
 A leurs chevez, de pleurs et lermes  
 Trestout fin plain ung benoistier,  
 Et ung petit brin d'esglantier.  
 Qui soit tout vert, pour guipillon,  
 Pourveu qu'ilz diront ung psaultier  
 Pour l'ame du povre Villon.

Item, a maistre Jaques James,  
 Qui se tue d'amasser biens,  
 Donne fiancer tant de femmes  
 Qu'il voudra : mais d'espouser, riens.  
 Pour qui amasse il ? Pour les siens.  
 Il ne plaint fors que ses morceaulx ;  
 Ce qui fut aux truyes, je tiens  
 Qu'il doit de droit estre aux pourceaulx.

Item, sera le Seneschal,  
 Qui une fois paya mes debtes,  
 En recompence, mareschal  
 Pour ferrer oes et canettes.  
 Je luy envoie ces sornettes  
 Pour soy desennuyer ; combien,  
 S'il veult, face en des alumettes :  
 De bien chanter s'ennuye on bien.

Item, au Chevalier du Guet  
 Je donne deux beaulx petiz pages,  
 Philebert et le gros Marquet,  
 Qui tres bien servy, comme sages,  
 La plus grant partie de leurs aages,  
 Ont le prevost des mareschaulx.  
 Helas ! s'ilz sont cassez de gages,  
 Aler leur fauldra tous deschaulx.

Item, a Chappelain je laisse  
 Ma chappelle a simple tonsure,  
 Chargiee d'une seiche messe  
 Ou il ne fault pas grant lecture.  
 Resigné luy eusse ma cure,  
 Mais point ne veult de charge d'ames ;  
 De confesser, ce dit, n'a cure,  
 Sinon chamberieres et dames.

Pour ce que scet bien mon entente  
 Jehan de Calais, honorable homme,  
 Qui ne me vit des ans a trente  
 Et ne scet comment je me nomme,  
 De tout ce testament, en somme,  
 S'aucun y a difficulté,  
 Oster jusqu'au rez d'une pomme  
 Je luy en donne faculté.

160 De le gloser et commenter,  
 De le diffinir et descripre,  
 Diminuer ou augmenter,  
 De le canceller et prescripre  
 De sa main, et, ne sceut escripre,  
 Interpreter et donner sens,  
 A son plaisir, meilleur ou pire :  
 A tout cecy je m'y consens.

Et s'aucun, dont n'ay congnoissance,  
 Estoit alé de mort a vie,  
 Je vueil et lui donne puissance,  
 Affin que l'ordre soit suyvie,  
 Pour estre mieulx parassouvie,  
 Que ceste aumosne ailleurs transporte,  
 Sans se l'appliquer par envie ;  
 A son ame je m'en rapporte.

Item, j'ordonne a Sainte Avoye,  
Et non ailleurs, ma sepulture ;  
Et, affin que chascun me voie,  
Non pas en char, mais en peinture,  
Que l'on tire mon estatute  
D'encre, s'il ne coustoit trop chier.  
De tombel ? riens : je n'en ay cure,  
Car il greveroit le planchier.

Item, vueil qu'autour de ma fosse  
Ce que s'ensuit, sans autre histoire,  
Soit escript en lettre assez grosse,  
Et, qui n'auroit point d'escriptoire,  
De charbon ou de pierre noire,  
Sans en riens entamer le plastre ;  
Au moins sera de moy memoire,  
Telle qu'elle est d'ung bon follastre :

EPITAPHE

CY GIST ET DORT EN CE SOLLIER,  
 QU'AMOURS OCCIST DE SON RAILLON,  
 UNG POVRE PETIT ESCOLLIER,  
 QUI FUT NOMMÉ FRANCOIS VILLON.  
 ONCQUES DE TERRE N'OT SILLON.  
 IL DONNA TOUT, CHASCUN LE SCET :  
 TABLES, TRESTEAULX, PAIN, CORBEILLON.  
 AMANS, DICTES EN CE VERSET :

VERSET

Repos eternal donne a cil,  
 Sire, et clarté perpetuelle,  
 Qui vaillant plat ni escuelle  
 N'ot oncques, n'ung brin de percil.  
 Il fut rez, chief, barbe et sourcil,  
 Comme un navet qu'on ret ou pelle.  
 Repos eternal donne a cil.

Rigueur le transmit en exil,  
 Et luy frappa au cul la pelle,  
 Non obstant qu'il dit : « J'en appelle ! »  
 Qui n'est pas terme trop subtil.  
 Repos eternal donne a cil.

Item, je vueil qu'on sonne a bransle  
 Le gros beffroy qui est de voirre ;  
 Combien qu'il n'est cuer qui ne tremble,  
 Quant de sonner est a son erre.  
 Sauvé a mainte bonne terre,  
 Le temps passé, chascun le scet :  
 Fussent gens d'armes ou tonnerre,  
 Au son de luy, tout mal cessoit.

Les sonneurs auront quatre miches  
 Et, se c'est peu, demy douzaine ;  
 Autant n'en donnent les plus riches,  
 Mais ilz seront de saint Estienne.  
 Volant est homme de grant paine :  
 L'ung en sera ; quant j'y regarde,  
 Il en vivra une sepmaine.  
 Et l'autre ? Au fort, Jehan de la Garde.

Pour tout ce fournir et parfaire,  
 J'ordonne mes executeurs,  
 Auxquels fait bon avoir affaire  
 Et contentent bien leurs debteurs.  
 Ilz ne sont pas moult grans vanteurs,  
 Et ont bien de quoy, Dieu mercis !  
 De ce fait seront directeurs.  
 Escry : je t'en nommerai six.

C'est maistre Martin Bellefaye,  
 Lieutenant du cas criminel.  
 Qui sera l'autre ? J'y pensoye :  
 Ce sera sire Colombel.  
 S'il luy plaist et il luy est bel,  
 Il entreprendra ceste charge.  
 Et l'autre ? Michiel Jouvenel.  
 Ces trois seulz, et pour tout, j'en charge.

Mais, ou cas qu'ilz s'en excusassent,  
 En redoubtant les premiers frais,  
 Ou totalement recusassent,  
 Ceulx qui s'ensuivent cy apres  
 Institue, gens de bien tres :  
 Phelip Brunel, noble escuyer,  
 Et l'autre, son voisin d'empres,  
 Si est maistre Jaques Raguier ;

Et l'autre, maistre Jaques James ;  
 Trois hommes de bien et d'onneur,  
 Desirans de sauver leurs ames,  
 Et doubtans Dieu Nostre Seigneur.  
 Plus tost y mettroient du leur  
 Que ceste ordonnance ne baillent.  
 Point n'auront de contreroleur,  
 Mais a leur bon plaisir en taillent.

Des testamens qu'on dit le Maistre  
 De mon fait n'aura *quid ne quod* ;  
 Mais ce sera ung jeune prestre,  
 Qui est nommé Thomas Tricot.  
 Voulentiers beusse a son escot,  
 Et qu'il me coustast ma cornette !  
 S'il sceust jouer a ung tripot  
 Il eust de moy *le Trou Perrette*.

Quant au regart du luminaire,  
 Guillaume du Ru j'y commetz.  
 Pour porter les coings du suaire,  
 Aux executeurs le remetz.  
 Trop plus mal me font qu'oncques mais  
 Penil, cheveulx, barbe, sourcis.  
 Mal me presse ; est temps desormais  
 Que crie a toutes gens mercis.



BALADE DE MERCY

---

A Chartreux et a Celestins,  
 A Mendians et a Devottes,  
 A musars et clauepatins,  
 A servans et filles mignottes  
 Portans surcotz et justes cottes,  
 A cuidereaux d'amours transis,  
 Chaussans sans meshaing fauves bottes,  
 Je crie a toutes gens mercis.

A fillettes monstrans tetins  
 Pour avoir plus largement hostes,  
 A ribleurs mouveurs de hutins,  
 A bateleurs traynans marmottes,  
 A folz et folles, sotz et sottes,  
 Qui s'en vont siflant six a six,  
 A marmosetz et mariottes,  
 Je crie a toutes gens mercis.



AUTRE BALADE

---

Icy se clost le testament  
 Et finist du povre Villon.  
 Venez a son enterrement  
 Quand vous orrez le carrillon,  
 Vestus rouge com vermillon,  
 Car en amours mourut martir ;  
 Ce jura il sur son couillon,  
 Quand de ce monde vult partir.

Et je croy bien que pas n'en ment,  
 Car chassié fut comme ung souillon  
 De ses amours hayneusement ;  
 Tant que, d'icy a Roussillon,  
 Brosse n'y a ne brossillon  
 Qui n'eust, ce dit il sans mentir,  
 Ung lambeau de son cotillon,  
 Quant de ce monde vult partir.

Il est ainsi, et tellement,  
Quant mourut n'avoit qu'ung haillon.  
Qui plus, en mourant, mallement  
L'espoignoit d'Amours l'esguillon ;  
Plus agu que le ranguillon  
D'ung baudrier luy faisoit sentir,  
C'est de quoy nous esmerveillon,  
Quant de ce monde vould partir.

Prince, gent comme esmerillon,  
Sachiez qu'il fist au departir :  
Ung traict but de vin morillon,  
Quant de ce monde vould partir.

# POÉSIES DIVERSES







## BALADE DES PROVERBES

---

Tant grate chievre que mal gist,  
 Tant va le pot a l'eau qu'il brise,  
 Tant chauffe on le fer qu'il rougist,  
 Tant le maille on qu'il se debrise,  
 Tant vault l'omme comme on le prise,  
 Tant s'eslongne il qu'il n'en souvient,  
 Tant mauvais est qu'on le desprise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Tant parle on qu'on se contredist,  
 Tant vault bon bruyt que grace acquise,  
 Tant promet on qu'on s'en desdist,  
 Tant prie on que chose est acquise,  
 Tant plus est chiere et plus est quise,  
 Tant la quiert on qu'on y parvient,  
 Tant plus commune et mains requise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Tant ayme on chien qu'on le nourrist,  
 Tant court chanson qu'elle est apprise,  
 Tant garde on fruit qu'il se pourrist,  
 Tant bat on place qu'elle est prise,  
 Tant tarde on que faut entreprise,  
 Tant se haste on que ...al advient,  
 Tant embrasse on que chiet la prise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Tant raille on que plus on n'en rit,  
 Tant despent on qu'on n'a chemise,  
 Tant est on franc que tout y frit,  
 Tant vault « tien » que chose promise,  
 Tant ayme on Dieu qu'on suit l'Eglise,  
 Tant donne on qu'emprunter convient,  
 Tant tourne vent qu'il chiet en bise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.

Prince, tant vit fol qu'il s'avise,  
 Tant va il qu'apres il revient,  
 Tant le mate on qu'il se ravise,  
 Tant crie l'on Noel qu'il vient.



Je congnois cheval et mulet,  
 Je congnois leur charge et leur somme,  
 Je congnois Bietris et Belet,  
 Je congnois get qui nombre et somme,  
 Je congnois vision et somme,  
 Je congnois la faulte des Boesmes,  
 Je congnois le pover de Romme,  
 Je congnois tout, fors que moy mesmes.

Prince, je congnois tout en somme,  
 Je congnois coulourez et blesmes,  
 Je congnois Mort qui tout consomme,  
 Je congnois tout, fors que moy mesmes.



Ne tel repos que vivre en soing,  
N'onneur porter que dire : « Fi ! »,  
Ne soy vanter que de faulx coing,  
Ne santé que d'omme bouffy,  
Ne hault vouloir que couardie,  
Ne conseil que de furieux.  
Ne douceur qu'en femme estourdie,  
Ne bien conseillé qu'amoureux.

Voulez vous que verté vous die ?  
Il n'est jouer qu'en maladie,  
Lettre vraye que tragedie,  
Lasche homme que chevalereux,  
Orrible son que melodie,  
Ne bien conseillé qu'amoureux.

## BALADE POUR FRANCE

Rencontré soit de bestes feu getans,  
 Que Jason vit, querant la toison d'or ;  
 Ou transmuse d'omme en beste sept ans,  
 Ainsi que fut Nabugodoncor ;  
 Ou perte il ait et guerre aussi villaine  
 Que les Troyens pour la prise d'Helaine ;  
 Ou avallé soit avec Tantalus  
 Et Proserpine aux infernaux palus ;  
 Ou plus que Job soit en griefve souffrance,  
 Tenant prison en la tour Dedalus,  
 Qui mal voudroit au royaulme de France !

Quatre mois soit en ung vivier chantans,  
 La teste au fons, ainsi que le butor ;  
 Ou au Grant Turc vendu deniers contans,  
 Pour estre mis au harnois comme ung tor ;  
 Ou trente ans soit, comme la Magdalaine,

Sans drap vestir de linge ne de laine;  
 Ou soit noyé comme fut Narcisus,  
 Ou aux cheveux, comme Absalon, pendus,  
 Ou, comme fut Judas, par Desperance;  
 Ou puist perir comme Simon Magus,  
 Qui mal voudroit au royaulme de France!

D'Octovien puisse venir le tems :  
 C'est qu'on luy coule au ventre son tresor;  
 Ou qu'il soit mis entre meules flotans  
 En ung moulin, comme fut saint Victor;  
 Ou transglouty en la mer, sans aleine,  
 Pis que Jonas au corps de la baleine ;  
 Ou soit banny de la clarté Phebus,  
 Des biens Juno et du soulas Venus,  
 Et du dieu Mars soit pugny a oultrance,  
 Ainsy que fut roy Sardanapalus,  
 Qui mal voudroit au royaulme de France!

Prince, porté soit des serfs Eolus  
 En la forest ou domine Glaucus;  
 Ou privé soit de paix et d'esperance :  
 Car digne n'est de posseder vertus  
 Qui mal voudroit au royaulme de France!



Au point du jour dis : « Dieu vous doint bon  
[soir! ]»

Gisant envers, j'ay grant paour de cheoir;  
J'ay bien de quoy et si n'en ay pas ung;  
Eschoitte attens et d'omme ne suis hoir,  
Bien recueully, debouté de chascun.

De riens n'ay soing, si mettz toute ma paine  
D'acquerir biens et n'y suis pretendent;  
Qui mieulx me dit, c'est cil qui plus m'attaine,  
Et qui plus vray, lors plus me va bourdent;  
Mon amy est, qui me fait entendre  
D'ung cigne blanc que c'est un corbeau noir;  
Et qui me nuyst, croy qui m'ayde a povoir;  
Bourde, verté, au jour d'uy m'est tout un;  
Je retiens tout, rien ne sçay concepvoir,  
Bien recueully, debouté de chascun.

Prince clement! or vous plaise sçavoir  
Que j'entens moult et n'ay sens ne sçavoir :  
Parcial suis, a toutes loys commun.  
Que sais je plus! Quoy? Les gages ravoir,  
Bien recueully, debouté de chascun.

## ÉPITRE A MARIE D'ORLÈANS

---

Jam nova progenies celo demittitur alto.

O louee conception  
 Envoïee ça jus des cieulx,  
 Du noble lis digne syon,  
 Don de Jhesus tres precieulx,  
 MARIE, nom tres gracieulx,  
 Fons de pitié, source de grace,  
 La joye, confort de mes yeulx,  
 Qui nostre paix bastist et brasse!

La paix, c'est assavoir, des riches,  
 Des povres le substantement,  
 Le rebours des felons et chiches,  
 Tres necessaire enfantement,  
 Conceu, porté honnestement,  
 Hors le pechié originel,  
 Que dire je puis saintement  
 Souvrain bien de Dieu eternal!



Du Psalmiste je prens les dis :

*Delectasti me, Domine,*

*In factura tua; si dis :*

Noble enfant, de bonne heure né,

A toute douceur destiné,

Manne du Ciel, celeste don,

De tous bienfais le guerdonné,

Et de noz maux le vray pardon!



REQUESTE A MONSEIGNEUR  
DE BOURBON

---

Le mien seigneur et prince redoubté,  
Fleuron de lys, royalle geniture,  
François Villon, que travail a dompté  
A coups orbes, par force de bature,  
Vous supplie, par ceste humble escripture,  
Que lui faciez quelque gracieux prest.  
De s'obliger en toutes cours est prest;  
Si ne doubtez que bien ne vous contente :  
Sans y avoir dommaige n'interest,  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

A prince n'a ung denier emprunté,  
Fors a vous seul, vostre humble creature.  
De six escus que luy avez presté,  
Cela pieça il meist en nourriture.  
Tout se paiera ensemble, c'est droiture,



## SUSCRIPTION DE LADICTE REQUESTE

Allez, lettres, faictes ung sault;  
Combien que n'ayez pié ne langue,  
Remonstrez en vostre harangue  
Que faulte d'argent si m'assault.



DOUBLE BALADE

---

Combien que j'ay leu en ung dit :  
*Inimicum putes, y a,*  
*Qui te presentem laudabit,*  
 Toutesfois, non obstant cela,  
 Oncques vray homme ne cela  
 En son courage aucun grant bien,  
 Qui ne le monstrast ça et la :  
 On doit dire du bien le bien.

Saint Jehan Baptiste ainsy le fist,  
 Quant l'Aignel de Dieu descela.  
 En ce faisant pas ne mesfist,  
 Dont sa voix es tourbes vola ;  
 De quoy saint Andry Dieu loua,  
 Qui de lui cy ne sçavoit rien,  
 Et au Fils de Dieu s'aloua :  
 On doit dire du bien le bien.

Envoïee de Jhesuschrist,  
 Rappelez ça jus par deça  
 Les povres que Rigueur proscript  
 Et que Fortune betourna.  
 Si sçay bien comment il m'en va :  
 De Dieu, de vous, vie je tien.  
 Benoist celle qui vous portal  
 On doit dire du bien le bien.

Cy, devant Dieu, fais congnoissance  
 Que creature feusse morte,  
 Ne feust vostre douce naissance,  
 En charité puissant et forte,  
 Qui ressuscite et reconforte  
 Ce que Mort avoit prins pour sien.  
 Vostre presence me conforte :  
 On doit dire du bien le bien.

Cy vous rans toute obeyssance,  
 Ad ce faire raison m'exorte,  
 De toute ma povre puissance;  
 Plus n'est deul qui me desconforte,  
 N'aultre ennuy de quelconque sorte.  
 Vostre je suis et non plus mien;  
 Ad ce, droit et devoir m'enhorte :  
 On doit dire du bien le bien.

O grace et pitié tres immense,  
 L'entree de paix et la porte,  
 Some de benigne clemence,  
 Qui noz faultes toult et supporte,  
 Si de vous louer me deportte,  
 Ingrat suis, et je le maintien,  
 Dont en ce refrain me transporte :  
 On doit dire du bien le bien.

Princesse, ce loz je vous porte,  
 Que sans vous je ne feusse rien,  
 A vous et a tous m'en rapportte :  
 On doit dire du bien le bien.

Euvre de Dieu, digne, louee  
 Autant que nulle creature,  
 De tous biens et vertus douee,  
 Tant d'esperit que de nature  
 Que de ceulx qu'on dit d'aventure,  
 Plus que rubis noble ou balais;  
 Selon de Caton l'escripture :  
*Patrem insequitur proles.*

Port assure, maintien rassiz,  
 Plus que ne peut nature humaine,  
 Et eussiez des ans trente six;  
 Enfance en riens ne vous demaine.

Que jour ne le die et sepmaine,  
 Je ne sçay qui le me deffant.  
 Ad ce propos ung dit ramaine :  
 De saige mere saige enfant.

Dont resume ce que j'ay dit :  
*Nova progenies celo,*  
 Car c'est du poëte le dit,  
*Jamjam demittitur alto.*  
 Saige Cassandre, belle Echo,  
 Digne Judith, caste Lucesse,  
 Je vous cognois, noble Dido,  
 A ma seule dame et maistresse.

En priant Dieu, digne pucelle,  
 Qu'il vous doint longue et bonne vie;  
 Qui vous ayme, ma damoiselle,  
 Ja ne coure sur luy envie.  
 Entiere dame et assouvie,  
 J'espoir de vous servir ainçoys,  
 Certes, se Dieu plaist, que devie  
 Vostre povre escolier FRANÇOYS.

RONDEAU

---

Jenin l'Avenu,  
 Va t'en aux estuves;  
 Et toy la venu,  
 Jenin l'Avenu,

Si te lave nud  
 Et te baigne es cuves.  
 Jenin l'Avenu,  
 Va t'en aux estuves.



EPISTRE.

---

Aiez pitié, aiez pitié de moy,  
 A tout le moins, si vous plaist, mes amis!  
 En fosse gis, non pas soubz houx ne may,  
 En cest exil ouquel je suis transmis  
 Par Fortune, comme Dieu l'a permis.  
 Filles, amans, jeunes gens et nouveaulx,  
 Danceurs, sauteurs faisans les piez de veaux,  
 Vifz comme dars, agus comme aguillon,  
 Gousiers tintans cler comme cascaveaux,  
 Le lesserez la, le povre Villon?

Chantres chantans a plaisance, sans loy,  
 Galans, rians, plaisans en fais et dis,  
 Courens, alans, francs de faulx or, d'aloy,  
 Gens d'esperit, ung petit estourdis,  
 Trop demourez, car il meurt entandis.

Faiseurs de laiz, de motetz et rondeaux,  
 Quant mort sera, vous lui ferez chaudeau!  
 Ou gist, il n'entre escler ne tourbillon :  
 De murs espoix on lui a fait bandeaux.  
 Le lesserez la, le povre Villon?

Venez le veoir en ce piteux arroy,  
 Nobles hommes, francs de quart et de dix,  
 Qui ne tenez d'empereur ne de roy,  
 Mais seulement de Dieu de paradis :  
 Jeuner lui fault dimenches et merdis,  
 Dont les dens a plus longues que ratteaux ;  
 Après pain sec, non pas après gasteaux,  
 En ses boyaulx verse eaue a gros bouillon ;  
 Bas en terre, table n'a ne tresteaulx.  
 Le lesserez la, le povre Villon?

Princes nommez, anciens, jouvenceaux,  
 Impetrez moy graces et royaulx seaux,  
 Et me montez en quelque corbillon.  
 Ainsi le font, l'un a l'autre, pourceaux,  
 Car, ou l'un brait, ils fuyent a monceaux.  
 Le lesserez la, le povre Villon?



- Quant seray hors d'enfance.  
 — Plus ne t'en dis.  
     — Et je m'en passeray.  
 — Que penses tu ?  
     — Estre homme de valeur.  
 — Tu as trente ans.  
     — C'est l'aage d'un mulet :  
 — Est ce enfance ?  
     — Nennil.  
         — C'est donc foleur  
 — Qui te saisist ?  
     — Par ou ?  
         — Par le collet ?  
 Rien ne congnois.  
     — Si fais.  
         — Quoy ?  
             — Mouche en let ;  
 — L'ung est blanc, l'autre noir, c'est la  
 — Est ce donc tout ? [distance.  
     — Que veulx tu que je tance ?  
 — Se n'est assez, je recommenceray.  
 — Tu es perdu !  
     — J'y mettray resistance.  
 — Plus ne t'en dis.  
     — Et je m'en passeray.

— J'en ay le dueil ; toy, le mal et douleur.  
 Se feusses ung povre ydiot et folet,  
 Encore eusses de t'excuser couleur ;  
 Si n'as tu soing, tout t'est ung, bel ou let.  
 Ou la teste as plus dure qu'ung jalet,  
 Ou mieulx te plaist qu'onneur ceste

[meschance!

Que respondras a ceste consequence ?

— J'en seray hors quant je trespasseray.

— Dieu, quel confort ! Quelle sage

Plus ne t'en dis.

[eloquence !

— Et je m'en passeray.

— Dont vient ce mal ?

— Il vient de mon maleur.

Quant Saturne me feist mon fardelet,  
 Ces maulx y meist, je le croy.

— C'est foleur :

Son Seigneur es, et te tiens son varlet.

Voy que Salmon escript en son rolet :

« Homme sage, ce dit il, a puissance  
 Sur planetes et sur leur influence. »

— Je n'en croy riens ; tel qu'ilz m'ont

— Que dis tu ?

[fait seray.

— Dea ! certes, c'est ma creance.







Holofernes l'ydolastre mauldis,  
 Qu'occist Judith (et dormoit entandis !)  
 De son poignart, dedens son pavillon ;  
 Absalon, quoy ? en fuyant le pendis.  
 Par mon conseil prens tout en gré, Villon !

Pour ce, François, escoute que te dis :  
 Se riens peusse sans Dieu de paradis,  
 A toy n'autre ne demourroit haillon,  
 Car, pour ung mal, lors j'en feroye dix.  
 Par mon conseil prens tout en gré, Villon !



TETRASTIQUE

---

Je suis François dont ce me poise  
 Né de Paris emprès Pontoise,  
 Qui d'une corde d'une toise  
 Sçaura mon col que mon cul poise.





Se vous clamons freres, pas n'en devez  
 Avoir desdaing, quoy que fusmes occis  
 Par justice. Toutesfois, vous sçavez  
 Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis ;  
 Excusez nous, puis que sommes transis,  
 Envers le fils de la Vierge Marie,  
 Que sa grace ne soit pour nous tarie,  
 Nous preservant de l'infernale fouldre.  
 Ncus sommes mors, ame ne nous harie ;  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille  
 [absouldre !

La pluye nous a buez et lavez,  
 Et le soleil dessechiez et noircis ;  
 Pies, corbeaulx, nous ont les yeux cavez,  
 Et arrachié la barbe et les sourcis.  
 Jamais nul temps nous ne sommes assis ;  
 Puis ça, puis la, comme le vent varie,  
 A son plaisir sans cesser nous charie,  
 Plus becquetez d'oyseaulx que dez a couldre.  
 Ne soiez donc de nostre confrairie ;  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille  
 [absouldre !



















conclure, vaincre dans la discussion en mettant à bout d'arguments

coquart, jeune coq, niais  
cordonen, cuir de Cordoue, ou simplement, cuir  
cuider, croire  
cuidereau, jeune vaniteux

débrisler, martyriser  
déchassé, privé  
deffaçon, destruction  
deffuyr, éviter, négliger  
dégeter, tirer de  
demainer, conduire  
deshet ou deshait, mauvaise humeur, dispute  
deporter de (se), cesser  
despendre, dépenser  
destourbler, embarras  
detester, supprimer du testament  
detragner, maltraiter  
devier, desvler, mourir  
diffame, déshonneur  
doler ou doller, aplanir les douves de tonneau

embrochler, mettre en perce  
enfondus, trempés  
engaultrer ou enjaultrer, tromper  
engigner, tromper  
engrillonner, mettre les poucettes  
enné, sorte de juron  
eunementes, certainement  
entandis, pendant ce temps  
envers, sur le dos  
erre; grand erre, le plus tôt possible  
escachlé, écrasé  
eschiver, éviter  
escholitte, héritage  
esclat, morceau de bois  
escourgon, fouet

escouvette, balai; chevaucheur d'es couvettes, sorcier  
esme, estimation, attente, intention, espoir  
esmorchier, ronger, nettoyer  
esmouchier, morceler  
essoyne, peine  
establis, étalage  
esteuf, balle  
estoy, dispute  
estront de mouche, cire (mouche à miel, abeille)

faffée (faire la), faire l'amour  
faictis, bien fait  
fenestre, boutique  
fétard de, paresseux à, négligent  
feu St-Antoine, sorte d'érysipèle  
fiert, du verbe férir, frapper  
fillé ou filé, fil  
fillez, filets  
finer de, se procurer  
finer, finir  
flz, abcès, tumeur  
franc, dépensier  
franchise, domination, air de noblesse.  
fuste, vaisseau long

galant, compagnon de plaisir  
galer ou galler, s'amuser  
get, jeton.  
glic, jeu de cartes  
gluons de fuerre ou ferre, bottes de paille (cf. Rue du Fouarre, à Paris)  
gonne, longue robe  
goyère, tarte au fromage  
greigneur, plus grand  
grève, devant de la jambe  
grez, grès, pavé  
grognlée, coup de poing  
grosser, copier  
guerdonner, récompenser  
guermenter (se), se lamenter

guysarme, hache à deux tran-  
chants

halt ou het, humeur, gré  
harier, importuner  
havée, poignée  
havet, crochet  
hober (se), bouger  
hobète, interjection  
hutin, tapage  
hutinet, maillet, querelle  
hucque, cape  
huchler, appeler

jacopin, crachat  
jambot, petite jambe; ici, mem-  
bre viril  
jangleresse, menteuse  
joncherie, tromperie

laidangler, injurier  
lais ou laiz, testament  
lame, dalle de tombeau  
las, lacs, lacets, filets  
lectry, lutrin  
légièrement, vite  
leschier, vivre dans les plaisirs  
librairie, bibliothèque  
linget, mince, fluet  
los, loz, louange  
lunettes, vue, yeux

malle, menue monnaie  
mailler, frapper au mollet  
maïns, moins; le maïns, le  
moins  
mariotte, petite fille  
marmoset, petit garçon  
mathon, fromage frais  
mauffez, diable  
mauldite, injuriée  
mendre, moindre  
merir, mériter de  
meseau, lépreux  
meshaing, peine, douleur

mesprendre (se), se mal con-  
duire

mesprison, destruction  
meure, mère, fruit de la ronce  
miège, médecin  
mol, le mollet  
morillon, vin rouge  
moullier, femme  
mouze, museau  
mussier, cacher

cistre, huitre (cf. anglais oys-  
ter)  
orbes, aveugles

papaliste (le), la papauté  
papier, respirer  
parir, enfanter  
passot, épée, dague  
patart, monnaie flamande  
peaultre, étain  
pesle, pène  
pieçà, depuis longtemps  
piez-de-veaux, danse ou gam-  
bade  
piteux, enclin à la pitié  
plaque, monnaie  
plombée, boule de plomb fixée  
au bout d'un bâton  
poirre, pêter  
poise, du verbe peser  
pourchassé, procuré  
pourpensé, décidé à part soi  
« Pourras », prononciation de  
Port-Royal  
promoteur, ministère public  
pyon, buveur  
pyons, buvons (du verbe pyer)

quelongne, quenouille; ici, fa-  
veur; être en quenouille, être  
en faveur  
quiers, veux  
quise, recherchée (du verbe  
querre)







*Merle*, changeur et bourgeois de Paris.

*Montigny*, fils d'un panetier du roi ; clerc de l'Université ; affilié aux « Coquillarts » ; fut arrêté et pendu.

*Orace*, bisaïeul de Villon.

*Perdrier*, fils d'un changeur et bourgeois de Paris.

*Pet au Diable (rommant du)*, ouvrage perdu ayant pour sujet l'affaire de l'enlèvement d'une borne de très grande dimension située devant l'hôtel du Pet au Diable.

*Pourras*, nom vulgaire de Port-Royal.

*Riou (Jehan)*, capitaine des archers de Paris.

*Robert (le petit Maistre)*, bourreau d'Orléans.

*Rosnel*, examinateur au Chatelet.

*Ru (Guillaume du)*, riche marchand de vins en gros et Bourgeois de Paris.

*Saint-Amant*, clerc du trésor du Roi.

*Sainte-Avoye*, couvent d'Augustines, rue du Temple, dont la chapelle était au premier étage.

*Scotiste (le roy)*, Jacques II, roi d'Ecosse.

*Tabarie (Guy)*, prit part avec Villon au vol du Collège de Navarre et fut probablement pendu.

*Taillevent*, « viandier », (livre de cuisine) de Taillevent, premier écuyer de cuisine du roi.

*Taranne*, riche bourgeois de Paris ; fut condamné à une amende pour blasphème dans une querelle de joueurs.

*Trascaille (Robert ou Robinet)*, receveur à Chateau-Thierry, puis secrétaire du roi.

*Trou Perrette (Le)*, tripot, ou jeu de paume, en face le cabaret de la Pomme de Pin, en la Cité.

*Trouvé (Jehan)*, valet boucher de la Grande-Boucherie de Paris.

*Trois-Lis (Les)*, une des chambres de la prison du Grand Chatelet.

*Trumellières*, taverne voisine des Halles.

*Turgis (Robin)*, propriétaire du cabaret de la Pomme de Pin.

*Vacquerie (François de la)*, promoteur de l'officialité, puis curé d'Argenteuil.

*Valée (Robert)*, maître ès arts, curé de Ville-d'Avray.

*Valette (Jehan)*, sergent à verge au Chatelet ; devint, par la suite, proviseur de l'écurie du roi.

*Vauvert*, maison royale située au sud de Paris, près de l'enceinte de Philippe-Auguste, devenue inhabitable et tenue pour hantée.

*Vicestre (Bicêtre, S. E. de Paris)*, château-fort bâti sur l'emplacement du manoir de Jean de Winchester (Vincestre).

*Victry*, vieillard riche, chanoine de Paris, conseiller au Parlement.

*Villon (Guillaume de)*, né à Villon, près de Tonnerre (Yonne), maître ès arts, chapelain de St-Benoit-le-Bétourné, protecteur de François de Montcorbier à qui il a donné son nom.

*Vollant (Guillaume)*, riche bourgeois de Paris.







Balade de mercy . . . . .	133
Autre balade . . . . .	135
POESIES DIVERSES . . . . .	137
Balade de bon conseil . . . . .	139
Balade des proverbes . . . . .	141
Balade des menus propos . . . . .	143
Balade des contre-vérités . . . . .	145
Balade pour France . . . . .	147
Balade du concours de Blois . . . . .	149
Epitre à Marie d'Orléans . . . . .	151
Requête à monseigneur de Bourbon	155
Double balade . . . . .	159
Rondeau . . . . .	163
Epistre . . . . .	165
Le débat du cuer et du corps de Villon . . . . .	167
Probleme ou Balade au nom de la fortune . . . . .	171
Tétrastique . . . . .	175
L'épitaphe Villon . . . . .	177
Louenge à la court . . . . .	181
Question au clerc du guichet . . . . .	184
<i>Glossaire</i> . . . . .	187
<i>Index des noms propres</i> . . . . .	191
<i>Table des incipits</i> . . . . .	195
<i>Table des matières</i> . . . . .	197









BINDING SECT. OCT 5 1964

PQ  
1590  
A2  
1920

Villon, François  
Poesies

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

